L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 10 MAI 1878.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Bulletin Météorologique.—On nous annonce pour aujourd'hui: Hausse barométrique, vent du nord, temps frais, clair ou partiellement couvert.

Température, 9 Mai 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin....	70	21
Midi.......	80	27
3 P. M....	80	27
6 P. M....	78	26

Départs—Passagers partis par la ligne favorite de Mobile: Emory Clapp, New York; Gen. Richard Taylor et famille, Washington, D C; R Hunt et famille, Louisville; Mlle Lucie Claiborne, New York; B Geatz jr, Atlanta; Jno H Hall et femme, Mayville, Ky; G Kohn, New York; David S Boyd et fille, Washington, D C; Mme A Pauly, St-Louis; G F Towle, New York; Mme Thomas B James, Maysville, Ky; J Weil, Hunstville, Ala; L Kieffer, Boston; T M Lowry, Louisville; Thos Hunt, New York; A E Kennedy, St-Louis; S M Hall, Maysville, Ky; I Greene, Henry Kilpatrick, New York; J H Bradford, Washington, D C; E Forestier, femme et servante, X W Harriman, New York.

Voyageurs arrivés dans les principaux hôtels. — Hôtel St-Charles.—L Robiliart, Rotterdam; Wm Markham, Baton Rouge; D R Burgess et sa dame, Mobile; Geo Cooper, New-York; F F Myles, St. Louis; T H Prendergast, Calvert, Texas; J R Cairns, Mich; Jno C Parker, St. Louis; A E Robert, Louisville; C Waters, Boston; J B Williams, Pittsburg; A Cordora, Mexico; P Aquirire, do; F Vaudansrazaga, do; J B Tyrrell, Chicago; Miss Tyrrell, do; Mme Warli, do; G W Burringer Ste. Marie; F A Wells, Memphis; Thos Ward, do; J Renford, Mobile; Dr Drew, ville.

Académie de Musique. — Comme cela a lieu ordinairement pour les employés de théâtre qui ont montré du zèle, de l'énergie et de l'habileté, un bénéfice a été réservé pour M Fred. Mauberret, qui a été identifié avec l'existence de l'Académie de Musique pendant 17 ans, comme trésorier, et pour M. J. F. Pike qui a rendu de très grands services à ce même théâtre comme régisseur, et ce bénéfice aura lieu ce soir.

Nous espérons pour eux que le résultat sera brillant, comme ils le méritent. On représentera "The Dead Heart," pièce rendue populaire ici par Edward Eddy. Le directeur Bidwell a généreusement offert l'usage de son joli théâtre, et les amateurs et artistes distingués dont les noms suivent: MM. Tine O'Niele, Ben Onorato, Marshall H. Bedon, Richard McBride, George Chester, J. H. Marshall, A. M. Llambias, J. Andrews, J. Winter, Mme Methia Scheller, Miss Hattie Pike, Miss Katie Mitchell et d'autres, couvrent l'affiche et la rendent on ne peut plus attrayante.

On voit par ces noms que la pièce sera supérieurement rendue et qu'on peut compter sur un spectacle entièrement attachant. Cette soirée dramatique, en dehors de la saison théâtrale, éclipsera probablement toutes celles qui l'ont précédée, et c'est une raison pour retenir des places de bonne heure au bureau de location de l'Académie, car il y aura nécessairement foule et grande foule.

Perdue sur le Lac.—Mercredi, entre onze heures et midi, la goëlette Geno, capitaine Spiro, a été prise dans une rafale sur le Lac Pontchartrain et renversée la quille en l'air. Ceux qui étaient à bord ont péri à l'exception de Louis Kline, âgé de 14 ans. La goëlette Geno était partie d'ici pour la rivière Blind où elle devait prendre un chargement de charbon de bois, et avait quitté les piquets à 9 heures et demie du matin. Deux heures après, elle avait chaviré. Le jeune Kline, qui avait pu se maintenir sur la quille, a été ramassé par le New Camelia allant à la Baie de St. Louis. Les autres personnes à bord de la goëlette étaient le capitaine Spiro et Tony Zarr, beau-père de Kline. Tous deux ont essayé de nager vers la coque de la goëlette, mais ils en ont été empêchés par les vagues. Le jeune garçon a été assez heureux pour n'être pas séparé de la goëlette et c'est à cette circonstance qu'il doit son salut.

Affaire Rengstorff. — L'officier Patterson, qui a arrêté l'administrateur Rengstorff avec un de ses amis, rue du Canal, mardi dans l'après-midi, sous prétexte qu'ils obstruaient la banquette, a offert sa démission qui n'a pas été acceptée. On a proféré des charges contre lui dans le but de savoir, si dans cette arrestation, il n'y a pas eu de coup monté et profondément ourdi contre Mr Rengstorff, car on est parfaitement convaincu qu'il n'a violé aucune ordonnance de ville et qu'il n'obstruait la banquette en aucune manière, à moins qu'on ne veuille le priver de la faculté d'y passer comme tout le monde.

Grosse cargaison.—Jeudi matin, le steamer Tapscott de 1650 tonneaux seulement, est parti avec 6517 balles de coton pesant 3,038,623 livres. Cet avantage est dû probablement au mode de presse employé maintenant. Chaque navire peut prendre aujourd'hui un tiers de plus de coton qu'autrefois.

Le Conseil de Ville.—Dans une séance spéciale tenue hier dans la matinée, le Conseil de Ville a accepté les offres dont on a vu la liste dans notre précédent numéro, en échange de bons des waterworks. Par conséquent la dette flottante de la ville a été réduite de $311,752 48.

Le Conseil s'est occupé ensuite de questions de salubrité à propos du marché aux poissons. Il s'agirait de trouver un moyen de délivrer ce marché et le voisinage de la mauvaise odeur qui s'exhale de ces dépôts de poissons pour l'approvisionnement de la ville. Le voyer doit présenter avant peu un plan de désinfection et de lavage qui remédierait à tout inconvénient, dit-on.

Un joli petit vol.—Hier matin, sur les deux heures, un voleur ayant pu pénétrer, par quelque porte mal fermée sans doute, dans la maison de M. Chas K. Finney, rue Marigny 173, a gagné la chambre à coucher, a forcé une armoire, et a pris trois billets de $50 et $51 en billets d'une piastre, et faisant en outre un paquet de vêtements et de linge, allait emporter le tout, quand Mme Finney se réveillant et appelant son mari, effraye le voleur qui laisse là son paquet de linge, mais qui disparait avec l'argent en s'échappant de la maison et en sautant prestement par dessus la barrière.

Grève.—On avait parlé d'une grève de faiseurs de balais. Mais celle-là, si elle avait lieu, ne serait pas dangereuse. Les ouvriers, faiseurs de balais, étant venus eux-mêmes informer le chef de police qu'ils ne comptaient pas recourir à ce moyen pour avoir une augmentation de gages. Ils ne sont que 26 dans toute la ville, et jamais en aucun cas, leur intention ne serait, ont-ils ajouté, d'empêcher de travailler les ouvriers qui consentiraient à le faire sans être protégés par un système régulier de salaire comme celui qu'ils ont vainement proposé aux maîtres-fabricants qui sont au nombre de quatre.

Chûte de galerie.—Jeudi soir, aux Fair Grounds, pendant le feu d'artifice, quelques-uns des invités des délégués de B'nai B'rith se tenaient sur la galerie de la salle des machines, et cette galerie céde sous le poids. Heureusement, on s'en est aperçu à temps et les assistants ont pu l'évacuer avant qu'elle eut croulé, de sorte que personne n'a souffert de l'accident.

L'asile Fink.—Le maire a reçu le rapport du bureau des inspecteurs de l'asile Fink pour le trimestre finissant le 30 avril 1878. Le rapport montre que l'institution est dans une situation financière florissante et que les dépenses pendant l'année dernière ont été matériellement réduites malgré une augmentation dans le nombre des internes, qui est maintenant de 35. Plusieurs améliorations ont été opérées dans les bâtisses depuis le dernier rapport.

Bataille—Mercredi vers les 4 heures, une bataille s'est engagée à la porte du Nouveau Bassin près la rue Claiborne, entre le Dr Fryer, âgé de 65 ans, et Joseph Tonard, le receveur du péage. Les deux hommes s'étaient pris de querelle tout d'abord en s'adressant des paroles peu courtoises, en vinrent aux mains et le docteur voyant que Tonard était nanti d'un pistolet, dont il allait probablement se servir à son détriment, a couru chez lui chercher un vieux fusil et est revenu pour tirer sur son ennemi, non pour le tuer, mais pour le punir seulement dit-il; et en effet il l'a atteint à la bouche lui causant une blessure douloureuse mais non dangereuse, suivant l'opinion du médecin du service de l'hôpital où Tonard a été transporté. Quant à Fryer, il a été arrêté et emmené à la station centrale de la police.

Feu.—Un feu a éclaté hier après-midi, vers six heures et demie, dans le magasin de vêtements confectionnés situé à l'intersection des rues Carondelet et Poydras, et a été promptement éteint par les employés du magasin. Le dommage est insignifiant.

Recouvrement des taxes de ville.—L'état comparatif des recettes provenant des taxes pour les trois années de 76, 77 et 78, n'offre rien d'encourageant. Qu'on en juge par le tableau suivant:

1876—Taxes		$875,113 44
Licenses		187,419 00
Total		$1,062,532 44
1877—Taxes		$695,472 59
Licenses		223,355 50
Total		$918,828 09
1878—Taxes		$813,520 11
Licenses		255,178 50
Total		$1,068,698 61

L'assessement de 1876 était plus fort de 7 ou 8 millions, il est vrai, mais on ne commençait à payer les taxes qu'en avril, tandis que cette année on a commencé à les payer en février et même en janvier; et, en dépit de cette avance de deux ou trois mois, les recettes n'ont pas été plus fortes. Par conséquent on ne peut pas raisonnablement dire que la situation s'est améliorée.

Chute.—Un individu nommé Charles Saxson, employé à peindre une maison rue Marengo, entre Magasins et Constance, est tombé d'une hauteur de quinze pieds du sol et s'est fait beaucoup de mal. Le Dr Milluer qui l'a vu, a déclaré ses lésions plus douloureuses que dangereuses, et l'a fait transporter à l'Hôpital de Charité.

OFFICIEL.

Comité Central de l'Etat.

Salle du Comité Central de l'Etat. Parti démocrate conservateur de l'Etat. Nouvelle-Orléans, 1er mai 1878.

Le comité s'est réuni aujourd'hui, à sept heures et demie du soir, conformément à l'appel. Le col. I. W. Patton occupait le fauteuil du président et un quorum était présent.

Les résolutions suivantes ont été lues et adoptées:

Il est résolu que la convention du parti démocrate conservateur de la Louisiane aura lieu le premier lundi d'août 1878.

Il est résolu qu'une convention du parti démocrate conservateur de la Louisiane aura lieu, à Baton-Rouge, à l'effet de désigner un candidat aux fonctions de Trésorier d'Etat et de représentants au Congrès, des différents districts congressionnels de l'Etat.

Il est résolu que la représentation, à la convention, sera d'un délégué par chaque deux cents votes donnés, en 1876, au candidat démocrate conservateur aux fonctions de gouverneur, et d'un délégué par chaque nombre qui sera au-dessous de 200 et excédera 100.

Il est résolu que des dissensions ayant existé, dans certaines paroisses, à la dernière campagne,—dissensions à la suite desquelles des factions ont désigné deux listes de candidat—ce qui a fait perdre au parti démocrate conservateur plusieurs membres de la Législature; ces dissensions, si elles continuent, devant être un danger imminent pour les candidatures de démocrates dans certaines localités—le Président du Comité Central de l'Etat est autorisé à appeler une convention et prendre toutes les dispositions nécessaires en vue des élections primaires dans une paroisse quelconque, dans un ward quelconque de la Nouvelle-Orléans, où des factions refuseront de s'unir dans une convention, dans les quarante jours qui suivront la réunion de la convention d'Etat.

Sur motion, le comité s'est ensuite ajourné.

PHILIPPE POWER JR, secrétaire.

P. J. SULLIVAN, sous-secrétaire.

NOUVELLES TAXES POSTALES.

Le *Journal officiel* du 19 publie deux décrets, en date du 16 courant, rendant applicables à partir du 1er mai prochain les taxes postales établies par la loi du 6 avril courant, et les taxes télégraphiques établies par la loi du 21 mars dernier.

Un autre décret du même jour fixe ainsi les taxes à percevoir par l'administration des postes, pour l'affranchissement des lettres ordinaires expédiées de la France, de l'Algérie et des bureaux de postes français établis en Turquie, en Egypte, à Tunis et à Tanger, à destination des pays ci-dessous mentionnés:

1° A raison de 25 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport à toute l'Europe et aux pays suivants: Russie d'Asie, Turquie d'Asie, Egypte y compris la Nubie et le Soudan, Madère et Açores, Maroc, Perse (voie de Russie ou de Turquie,) Colonies et établissements espagnols de la côte septentrionale d'Afrique, Tunis, Tripoli de Barbarie, enfin, en Chine, villes de Kalgan, Pékin, Tien-Tsin et Urga (voie de Russie);

2° A raison de 35 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport aux pays suivants: Etats-Unis de l'Amérique du Nord; Brésil; République Argentine; Japon; Chine (voie de Marseille ou de Brindisi); Perse (voie du golfe Persique); colonis et établissements d'outre-mer français, danois, espagnols, néerlandais et portugais; Inde britannique (comprenant l'Hindoustan, la Birmanie britannique, Aden et les établissements de poste indiens de Bagdad et de Bassorah (Turquie d'Asie) de Guadur (Beloutchistan), de Mandalay (Birmanie), de Mascate (Arabie) et de Zanzibar; colonies ou établissements britanniques de Ceylan, du détroit de Malacca, de Labouan, de Hong-Kong, de Maurice et dépendances, des Bermudes, de la Guyane, de la Jamaïque et de la Trinité; enfin, villes de l'Afghanistan, de l'Etat de Cachemire et du Thibet, avec lesquelles des correspondances peuvent être échangées par la voie de l'Inde britannique.

Les lettres non affranchies paieront le double.

Les taxes pour les lettres envoyées par les bureaux dont il s'agit en France, en Algérie, seront respectivement les mêmes que celles perçues en France pour lettres aux destinations dont l'énumération précède.

Le décret est également exécutoire à partir du 1er mai prochain.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 9 mai 1878.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
4 Mai	$1,091,660 02	$115,112 20
6 Mai	1,127,699 20	156,411 41
7 Mai	1,025,557 81	71,277 87
8 Mai	1,316,176 94	143,318 82
9 Mai	1,621,335 48	117,255 77
Jusqu'ici cette semaine	$6,188,482 45	$603,376 07
Même temps la sem. passée	5,264,701 14	717,793 99
Total la semaine dernière	6,201,771 69	823,205 48
Total la semaine précédente	7,040,281 32	952,121 27

Le marché monétaire est resté languissant. Les demandes d'escomptes ont été rares aux banques et dans les rues. Les billets de commerce et les prêts reposant sur des garanties collatérales n'ont pas varié.

Rien de nouveau dans les actions, qui ont encore manqué d'acheteurs.

Les consolidés de l'Etat se sont affermis et les bons à prime se sont maintenus. Les premiers étaient, à la clôture, à 77 à 77 1/4 contre 76 3/4 à 77, hier; les seconds, à 34 3/8 à 34 1/2.

Il n'a pas été annoncé de ventes de bons consolidés de la ville.

Les coupons (de la ville) à moitié payés ont été cotés à 34 1/2 à 35 1/4; le scrip de la ville, à 31 à — celui de 1876; les city interest ordinances à 33 à 34; les mandats de levées à 86 à 90.

Nous continuons de coter les excellents billets de commerce à 7 à 8 pour cent par an, les Nos 1 à 9 à 10, les Nos 2 nominaux, les prêts reposant sur des garanties collatérales à 6 à 8, le papier hypothécaire Nos 1 à 8 1/2 à 10, le No 2 nominal.

L'or a ouvert à 100 3/4 à 101 contre 100 1/2 à New York, et fermé aux taux d'ouverture sur les deux places. Les ventes n'ont pas excédé $12,000, dont $2000 à 100 3/4, $3000 à 100 7/8, $3000 et $4000 à 100 7/8.

Les seules ventes (annoncées) de sterling sont: 4,000 livres, connaissement à 485 à 485 1/2, 3000 à 485 à 486, 2000 à 486. Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de francs.

A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 485 à 486 le connaissement et le clear No 1, — à 489 les traites des banques, — à 489 1/2 le taux des banques aux comptoirs; les francs, à 5 17 1/2 à 5 16 7/8, les traites de commerce.

Les ventes (annoncées) de change, à vue, sur New-York, ont eu lieu à 1/16 à 1/8 pour cent de prime.

Les banques et les banquiers ont continué de tirer des chèques sur New-York à 1/4 pour cent de prime. Le change du commerce, à vue, a été coté au pair à 1/8 pour cent de prime contre pair à 1/16 hier.

Ventes du New Orleans Stock Exchange

Avant le 1er appel.

15 actions Firemens' Ins Co		$52 25

1er appel à 10 heures A. M.

$11,000 State Consols		77

Entre le 1er et le 2d appel.

$30,000 State consols		77 1/8
30,000 do		77 3/8

2d appel à midi.

$ 5,000 State Consols	(Small)	75 1/2

Entre le 2d et le 3ème appel.

76 act Union National Bank		$72 —
50,000 State Consols		77 3/8

3me appel à 2 h. P. M.

$1250 City I. Ordinance		33—

Après 3me appel.

$10,000 State Consols		77 1/4

OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIÉES PAR AUTORITÉ.

Session régulière de 1878.

No. 43] LOI

Relative à la charte du New Orleans Water-Works Company et amendant la loi numéro trente-trois de la session extraordinaire de mil huit cent soixante-dix-sept (1877), approuvée le 31 mars 1877.

Clause 1.—Le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, en assemblée, décrètent: Qu'à l'élection de directeurs du New Orleans Water-Works Company, laquelle doit avoir lieu le premier lundi de juillet mil huit cent soixante-dix-huit (1878) et, ensuite, tous les ans, les actionnaires du dit New Orleans Water-Works Company devront élire quatre directeurs, mais la ville de la Nouvelle-Orléans ne devra pas voter à ces élections, attendu qu'elle est déjà pleinement représentée, pour le montant de ses actions, par son maire, son administrateur des Water-Works et des édifices publics et son administrateur des finances, lesquels sont, *ex officio*, directeurs de la dite Compagnie.

Clause 2.—Décrètent, de plus, Que la clause dix (10) de la dite loi numéro trente-trois (No 33) de la session extraordinaire de l'année mil huit cent soixante-dix-sept (1877) est amendée de manière à se lire comme suit: "Que la dite Compagnie ne devra déclarer ou payer aucuns dividendes si ce n'est au comptant, et ces dividendes ne devront être pris que sur le montant net des recettes semi-annuelles ou annuelles, après paiement des dépenses d'opération, d'extension graduelle et de l'intérêt de sa dette convertie."

Clause 3.—Décrètent, de plus, Que la clause dix-sept (17) de la susdite loi est amendée de manière à se lire comme suit: "Qu'à l'expiration de cinquante ans à dater de l'organisation de la Compagnie, la ville aura le droit d'acheter les Works, les conduits, les tuyaux, etc., de la Compagnie, au prix que fixeront cinq experts, dont la ville désignera deux, la Compagnie deux et les quatre le cinquième, mais si la ville négligeait ou refusait d'acheter les Works, etc., ainsi qu'il est dit ci-dessus, la charte de la Compagnie devra être, *ipso facto*, prolongée de cinquante ans, mais sans aucun privilége ou droit exclusif de fournir de l'eau ainsi que le veut la charte.

Clause 4.—Décrètent, de plus, Que le temps accordé au New Orleans Water-Works Company pour procéder à la pose des nouveaux appareils et tuyaux, ainsi qu'il est stipulé dans la dite loi numéro trente-trois (No 33) commencera six mois après l'organisation de la Compagnie et non à dater de l'adoption de la présente loi.

Clause 5.—Décrètent, de plus, Que les mots approvisionnement d'eau, complet et amplement suffisant, mots qui se trouvent dans la clause 13 de la dite loi No 33 devront être interprétés de manière à ce que la Compagnie soit tenue de fournir de l'eau à une hauteur d'au moins quinze (15) pieds de la terre où les tuyaux sont actuellement.

Clause 6.—Décrètent, de plus, Que le mot "State", qui figure dans la clause onze et à la dernière ligne de la dite loi No 33 de 1877 est biffé, afin que la Compagnie ne soit pas exemptée de la taxe d'Etat.

Clause 7.—Décrètent, de plus, Que toutes les lois ou parties de lois contraires sont, par la présente, abrogées, et que cette loi devra être exécutée à dater de son adoption.

[Signé] LOUIS BUSH, Orateur de la Chambre des Représentants.

[Signé] LOUIS A. WILTZ, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 26 février 1878.

[Signé] FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme,

WILL. A. STRONG, Secrétaire d'Etat.

No. 45] LOI

Pour amender et décréter de nouveau la clause 677 des Revised Statutes, laquelle autorise et règle l'organisation des compagnies de pompiers et des autres corporations dans certains buts.

Clause 1.—Le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, en assemblée, décrètent, Que la clause 677 des Revised Statutes est amendée de manière à se lire comme suit:

Clause 677.—Toutes les fois que des personnes au nombre de plus de six voudront se former en corporation ou corps politique, pour la conservation de l'existence ou de la propriété, dans un but religieux, scientifique, littéraire ou charitable quelconque, et désireront acquérir, afin d'en jouir, les droits, les priviléges et les pouvoirs d'une corporation et d'un corps politique, ces personnes pourront rédiger, sous forme authentique ou sous seing privé, un document dans lequel elles devront déclarer et spécifier les buts de la corporation, le nom et le titre de celle-ci, le lieu de son domicile, la manière dont les directeurs et les fonctionnaires doivent être choisis, le fonctionnaire à qui les citations devront être remises, la durée de la corporation. L'acte d'incorporation devra être remis à l'avocat du district dans lequel le domicile est fixé. L'avocat du district devra, après examen, se prononcer sur la légalité de l'acte; s'il est d'opinion que les buts spécifiés dans l'acte sont légaux, qu'aucune des clauses n'est contraire à la loi, il inscrira son opinion sur le document, qui devra être déposé, avec l'opinion de l'avocat du district, aux bureaux du recorder de la paroisse ou à ceux du fonctionnaire qui remplira les devoirs de recorder de la paroisse. Le dit acte, après le dépôt, constituera les signataires, leurs associés et leurs successeurs, une corporation et corps politique ayant les buts déclarés dans le document dont une copie, certifiée conforme par le fonctionnaire dans les bureaux duquel l'acte aura été déposé devra être une preuve complète du contenu de l'original.

Clause 2.—Décrètent, de plus, Que toutes les lois ou parties de lois contraires, sont, par la présente abrogées.

(Signé) LOUIS BUSH, Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) LOUIS A. WILTZ, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 1er mars 1878.

(Signé) FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:

WILL. A. STRONG, Secrétaire d'Etat.

No. 46] LOI

Pour amender et décréter de nouveau la clause 8 de la loi No. 44 de la session régulière de 1877.

Clause 1.—Le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, en assemblée, décrètent, Que la clause 8 de la loi No. 44 de la session régulière de 1877 est amendée de manière à se lire comme suit:

"Qu'il sera du devoir de toute personne désignée et assignée d'être ponctuelle en sa qualité de juré, durant le temps fixé, et le juge de district aura le droit de l'obliger à être présent par une amende de cent piastres au plus ou un emprisonnement, dans la prison de paroisse, de sept jours au plus, ou les deux, à son gré. Les jurés qui accompliront leurs devoirs pourront exiger, du trésorier de la paroisse, une piastre et cinquante sous par jour, et cinq sous par chaque mille qu'il leur faudra parcourir en se rendant au siége de la cour et en revenant chez eux—pourvu qu'un juré n'ait droit qu'une seule fois aux frais de voyage durant la session de la cour. Les greffiers des cours de districts devront, à la demande de chacun des jurés, à l'expiration de son temps de service, émettre, en son nom, un certificat pour le montant auquel il a droit.

Clause 2.—Décrètent, de plus, Que cette loi devra être exécutée à dater de son adoption, et toutes les lois ou parties de lois contraires, sont, par la présente, abrogées.

[Signé] LOUIS BUSH, Orateur de la Chambre des Représentants.

[Signé] LOUIS A. WILTZ, Lieutenant-Gouverneur et président du Sénat.

Approuvé le 1er mars 1878.

[Signé] FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme,

WILL. A. STRONG, Secrétaire d'Etat.

No. 48] RESOLUTION

Des deux Chambres relative au droit sur le riz importé.

Attendu que le peuple de cet Etat a appris avec regret qu'on pousse le Congrès à réduire le droit sur le riz importé;

Attendu que beaucoup de citoyens de cet Etat ont entrepris, récemment, la culture du riz et préparé, à cet effet, leurs terres, à grands frais;

Attendu que ces terres, une fois inondées, ne peuvent, avant plusieurs années, servir à d'autres cultures, à moins de fortes dépenses;

Attendu que la législature considérant comme une injustice la réduction du droit qu'impose le tarif actuel des Etats-Unis, tarif sur lequel les cultivateurs de riz comptaient quand ils ont commencé les travaux, il est

Résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, en assemblée, que nous demandons instamment aux membres du Congrès de s'abstenir de toute réduction sur le riz importé; que nos représentants sont chargés de solliciter la protection et l'encouragement du Congrès pour ce produit important de notre Etat.

(Signé) LOUIS BUSH, Orateur de la Chambre des Représentants.

LOUIS A. WILTZ, Lieutenant-Gouverneur et président du Sénat.

Approuvée le 1er mars 1878.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur.

Pour copie conforme:

WILL. A. STRONG, Secrétaire d'Etat.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

AFFAIRES D'ORIENT.

Marins russes partant pour l'Amérique.

Paris, 8 mai.—L'Estafette rapporte que depuis plusieurs jours des détachements nombreux de marins russes passent par Paris pour se rendre au Havre et même à Liverpool, où ils s'embarquent pour les Etats-Unis. Ces marins sont destinés aux navires achetés par le gouvernement russe en Amérique.

La Russie refuse de mettre en liberté soixante mille prisonniers de guerre turcs.

Elle exige auparavant l'assurance de la neutralité de la Turquie en cas de guerre.

Londres, 9—Une dépêche spéciale de Berlin porte que la Russie s'est décidé à refuser de mettre en liberté les prisonniers de guerre turcs, au nombre de soixante mille environ.

Elle veut être certaine auparavant de la neutralité de la Turquie en cas de guerre avec l'Angleterre.

La mission du comte Schouvaloff.

Le correspondant du Times à St. Pétersbourg dit que si le comte Schouvaloff peut convaincre son gouvernement que le cabinet anglais désire réellement une solution pacifique, sur la base des garanties pour la protection des chrétiens d'Orient,—c'est-à-dire basé sur l'objet principal de la guerre,—les négociations seraient considérablement avancées par ce seul fait.

La Russie désire la paix avec l'Angleterre.

Londres, 9—Le correspondant du Daily News à St. Pétersbourg télégraphie à propos de la mission du comte Schouvaloff: Les Russes désirent sincèrement s'entendre avec l'Angleterre. Ils pensent qu'un arrangement avec l'Angleterre serait plus avantageux qu'avec l'Autriche pour la protection des chrétiens d'Orient et dans l'intérêt de la paix.

La seule crainte est que l'Angleterre fasse des propositions humiliantes pour la Russie. On croit généralement qu'à Berlin et à Vienne le désir de voir les négociations réussir entre l'Angleterre et la Russie n'est pas très sincère.

Le Daily Telegraph publie la dépêche suivante de son correspondant de Vienne: le comte Schouvaloff apporte avec lui une proposition de l'Angleterre qui marque l'extrême limite des concessions que cette puissance serait disposée à faire.

M. Denovikoff, ambassadeur russe à Vienne, sera informé simultanément de la détermination de l'Autriche de maintenir les objections qu'elle a déjà faites.

J'apprends, ajoute le correspondant, d'une source officielle, que lorsque les réclamations de l'Autriche et de l'Angleterre seront accordées, il restera bien peu de chose du plan du général Ignatieff.

Le Monténégro et la Servie donnent lieu à des récriminations de la part de l'Autriche. Un organe du gouvernement s'exprime ainsi à propos du Monténégro: "L'Autriche proteste contre l'extension de cette principauté jusqu'à l'Adriatique et ne le permettra pour aucune considération."

L'insurrection en Roumélie.

Constantinople, 9—Le prince Henri VII de Reuss, ambassadeur allemand dans cette ville, a été informé par le quartier-général russe que les Russes ont évacué Philippopolis, Tatar Bayardjik et autres localités près du district insurgé, afin de laisser toute liberté d'action aux commissaires envoyés par la Porte.

Les Russes ne croient plus, comme ils l'avaient pensé tout d'abord, que les insurgés sont simplement des brigands. Ceux-ci sont organisés militairement et ont des connaissances stratégiques.

La question de l'évacuation de Shumla.

Londres, 9—L'agence Reuter a reçu le télégramme suivant: Constantinople, 9 mai.—La Porte a mis comme condition à l'évacuation de Shumla que les Russes se retireraient à Tchataldja.

On rapporte cependant que les autorités russes ont résolu de retirer les troupes jusqu'à St-Georges seulement, c'est-à-dire à onze mille de San Stefano.

La garnison de Shumla est trop faible pour défendre la place dans le cas où elle serait attaquée.

Les relations entre les Russes et les Turcs sont moins tendues.

Londres, 9—Une dépêche de Constantinople à l'agence de Reuter dit que la Porte a ordonné une évacuation partielle de Shumla par suite du transfert du quartier-général russe de San Stefano à St-George. On pense cependant que l'évacuation complète de la forteresse et le retrait des Russes, dépendront en grande partie sur le retrait de la flotte anglaise.

Les Russes et les Turcs sont mutuellement pressés de plus de conciliation que dernièrement.

Troupes autrichiennes pour escorter les réfugiés de la Bosnie.

On assure que l'Autriche a demandé à la Porte l'autorisation de faire escorter les réfugiés qui retournent en Bosnie par des troupes autrichiennes, déclarant que dans le cas contraire il y aurait probablement des désordres qui menaceraient la tranquillité de l'Autriche et de la Turquie.

Les déclarations de M. Gladstone.

Londres, 9.—Deux autres navires cuirassés anglais de l'escadre du canal sont arrivés à Port Saïd.

Le Times dans son édition de ce matin censure le discours prononcé par M. Gladstone devant une députation de l'association libérale de Galles, dans lequel il a dénoncé le gouvernement dans les termes les plus violents.

Le Times dit à ce sujet que les expressions de Mr Gladstone ont été si violentes qu'il a certainement outrepassé le but qu'il voulait atteindre, et qu'on dirait que son discours a été dicté par le désespoir.

Le Times ajoute qu'à son avis le gouvernement agit sagement et pour le mieux, en vue de la crise actuelle. Mr Gladstone ne réussira pas à soulever le peuple contre le gouvernement par des dénonciations semblables. Le ton de la Presse indique du reste, ainsi que le sentiment des classes élevées que le pays ne désapprouve pas la politique du gouvernement.

Convocation de l'assemblée Turque.

Constantinople, 9—L'assemblée turque sera convoquée bientôt pour délibérer sur les nouveaux arrangements électoraux.

Les patrons cèdent aux grévistes de l'Angleterre.

Londres, 9.—L'Echo de cette après-midi publie la dépêche suivante:

Blackburn, 9 mai.—L'association des patrons devient plus facile aux sept conditions imposées aux ouvriers. Elle a autorisé ses membres à prendre les arrangements qu'ils jugeraient convenables avec leurs employés.

En conséquence, messieurs Boothman ont ouvert leur filature avec leur complément d'ouvriers auxquels ils ont accordé leurs propres termes.

Nouvelles de Cube.

Havane, 9 mai. — D'après une communication officielle qui a été reçue ici, il paraît qu'un Cubain, nommé Aguero, et onze hommes ont débarqué sur le côté sud du Département Central sur un bateau—bateau de la Jamaïque,—croyant que l'insurrection continuait encore.

Prouvant que tout était parfaitement tranquille et que la population était opposée à tout désordre, il s'est constitué volontairement prisonnier avec tous ses compagnons. Furieux d'avoir été trompé, il a conduit les autorités espagnoles à l'endroit où se trouvait le bateau-lesteur qui l'avait débarqué et qui contenait des armes, des vêtements, et vingt caisses de munitions. Le général commandant le département central a promis une amnistie complète à Aguero ainsi qu'à ses compagnons.

FRANCE.

La chaire de physiologie.

Paris, 9 mai.—Les professeurs du Collége de France ont recommandé le Dr. Brown Séquard pour la chaire de physiologie, comme successeur de M. Claude Bernard, décédé. M. Séguard étant sujet anglais n'est pas éligible cependant, à moins qu'il ne se fasse naturaliser.

La prochaine revue annuelle.

La revue annuelle des troupes stationnées à Paris et à Versailles aura lieu dans la seconde quinzaine de juin. Il y a environ soixante-cinq mille soldats de toutes les armes.

Tous les soldats étrangers qui se trouvent à Paris assisteront à la marche. On en formera un bataillon d'honneur qui sera placé en face de la tribune officielle.

Arrivée de Grant à Paris.

Paris, 9—Le général Grant, sa femme et son fils sont arrivés.

WASHINGTON.

Bulletin météorologique.

Washington, 9 mai. — Pour les Etats à l'ouest du Golfe, hausse barométrique, vent du nord, temps frais, clair ou partiellement couvert.

L'enquête sur les fraudes électorales de 1876 commises en Louisiane et dans la Floride.

Washington, 9.—Le comité congressionnel démocratique a résolu à l'unanimité, de concert avec d'autres membres du parti d'avoir une enquête relativement aux fraudes alléguées dans la Floride et en Louisiane pour l'élection présidentielle de 1876, dans le seul but de porter les faits à la connaissance du public, et non pas pour invalider le titre de M. Hayes à la présidence.

Le comité se mettra à l'œuvre, aussitôt qu'une résolution aura été adoptée par la Chambre, ordonnant une enquête, tout ayant été préparé déjà à cet effet.

On ne pense pas que l'enquête prendra beaucoup de temps, attendu que le comité est en possession déjà de tous les témoignages qui ont été reçus l'année dernière sur le même sujet.

Sénat.

Conformément à la résolution du sénateur Butler, de la Caroline du Sud, le Sénat a reçu aujourd'hui une communication du Secrétaire de la guerre, endossant le rapport du général Humphreys, chef du Bureau des Ingénieurs, dans lequel il soumet un projet du général Gilmore pour l'amélioration du port de Charleston, au moyen d'un système de jetées. Le sénat a reçu également un rapport du Bureau des Ingénieurs, approuvant ce plan.

Le montant qu'il faudrait allouer pour construire ces jetées est évalué à un million et huit cent mille piastres d'une part, et de trois millions de l'autre.

Le rapport du général Gilmore comprend six cents pages et donne la description complète de la barre de Charleston. Sur motion du sénateur Butler les différents rapports ont été référés au comité du commerce.

La séance secrète du Sénat a duré jusqu'à deux heures de l'après-midi.

Le bill des réclamations mexicaines a été discuté ensuite et adopté avec quelques amendements.

Mr Ransom, de la Caroline du Nord, a présenté une pétition signée par le gouverneur et par les citoyens de son Etat demandant le rappel de la loi qui impose une taxe de dix pour cent sur la circulation des banques d'Etat.

Référé au comité de finance.

Mr Merriman, de la Caroline du Nord, a soumis un amendement au bill d'allocation pour les ports et les rivières, allouant $25,000 pour continuer à améliorer la rivière French, dans la Caroline du Nord. Référé au comité sur le commerce.

Le bill accordant aux journaux le taux de commerce pour les annonces par la poste a été adopté, ainsi que le bill d'allocation pour les indiens. Le bill pour révoquer l'acte de banqueroute a été discuté jusqu'à l'ajournement.

Chambre des Représentants.

Les débats sur le bill du tarif ont occupé l'attention de la Chambre pendant toute la séance d'aujourd'hui.

Des discours ont été prononcés pour le bill par messieurs Harris et Smith, de la Georgie, et contre le bill, par Kelley, de la Pennsylvanie.

Le représentant Harris a parlé très longuement sur la question du tarif, déclarant qu'il n'y a pas eu de législation sage et équitable à ce sujet. La politique de protection qui a été adoptée jusqu'à présent écrase une classe au profit d'une autre; elle prélève des contributions sur le travail et sur la production pour favoriser des industries, en violation des principes les plus élémentaires de l'équité et contrairement à l'esprit et à la lettre des institutions américaines.

Il a déclaré qu'il soutenait le bill non parce qu'il était comme il devrait être, mais parce qu'il capérait qu'un pas de fait dans la bonne direction amènerait peut-être des réformes sérieuses dans le système.

Le parti des Workingmen à San Francisco.

San Francisco, 9 mai.—Les ouvriers ont eu une assemblée à la salle Hoticelle hier soir, pour juger le différend entre le comité central et le communiste Kearney.

Ce dernier avait annoncé d'avance qu'il contrôlerait l'assemblée, mais la fraction désignée sous le nom d'élément constitutionnel a affermi son indépendance, et les partisans de Kearney se sentant dans la minorité se sont retirés.

Il y avait une force de police à l'assemblée pour réprimer tout désordre.

La convention nationale du travail.

Philadelphie, 9—La convention a nommé hier ses candidats aux différentes fonctions de l'Etat.

La séance d'aujourd'hui a été quelque peu turbulente.

Une résolution a été adoptée condamnant toute violence.

Le programme du parti a été adopté également. Il recommande l'économie la plus stricte dans l'administration des affaires publiques, la mise à exécution du système de huit heures de travail par jour, l'abolition du système des travaux publics par les condamnés, l'adoption du système d'une taxe graduée par le Revenu interne.

Le droit de suffrage et l'égalité civile et politique pour les femmes; la continuation du système de papier monnaie et des greenbacks, etc.

Le nom du parti a été changé en celui de "National Greenback Labor party."

L'affaire des bois.

Lac Charles, Lne; 9—Hier, un homme autrefois employé comme gardien du gouvernement, a voulu saisir un radeau de pièces de bois, qui descendait la rivière. On lui a demandé s'il avait un ordre de saisie et il a répondu que non. Le propriétaire du radeau a donc refusé d'obéir à sa sommation.

Les témoignages pour la poursuite devant le commission d'enquête seront clos demain, selon toute probabilité. Les commissaires se montrent disposés à pousser l'enquête aussi loin que possible.

Le Col. Carter est parti subitement mardi soir. Il est représenté par un avocat de la Nouvelle-Orléans, M. A. C. Lewis.

Les Féniens.

New-York, 9 mai—Une dépêche spéciale de Syracuse, New-York, dit que les Féniens de cette ville se sont réunis hier soir en grand nombre. Des lettres du général O'Neill ont été reçues, disant qu'il est sur la ligne de la Rivière Rouge avec dix mille hommes.

Des dépêches de Buffalo ont été lues également, annonçant qu'il y a trois mille hommes sous les armes dans cette ville et que cinq bateaux remorqueurs et un certain nombre de barges ont été retenus pour transporter les Féniens au Canada.

Des lettres du colonel Mulligan, actuellement à Oswego, apprennent qu'il a retenu trois bateaux à vapeur.

L'organisation recevra bientôt de l'Ouest deux cents carabines.

Robert McCarthy et John Moore, les deux commissaires de police de Syracuse, et l'aldermen McCarthy, fils du sénateur McCarthy, ont été nommés trésoriers de l'organisation.

Les préparatifs des Féniens.

Montréal, 9 mai—Le maire a reçu une lettre du Massachusetts lui faisant part des préparatifs formidables que font les Féniens pour envahir le Canada.

A la suggestion du maire une assemblée de catholiques et de protestants sera convoquée pour apaiser l'esprit de parti et les haines religieuses.

Un canard étouffé aussitôt éclos.

Buffalo, 9—Plusieurs chefs Féniens ont été questionnés aujourd'hui et rien n'indique qu'il y a trois mille hommes sous les armes dans cette ville, prêts à envahir le Canada. Il n'est pas question non plus de transports et de bateaux-remorqueurs retenus pour les Féniens.

Désastres maritimes.

Londres, 9—La barque anglaise Lois, qui est arrivée de Mobile à Amsterdam, le 6 mai, a pris feu et a été considérablement endommagée.

La barque norvégienne Pagal, qui est arrivée de Pensacola à Amsterdam, le 6 mai, a coulé bas dans le port au moment où l'on déchargeait la cargaison.

Marchés Etrangers.

Paris, 9, 4 P. M.—Rentes 109f. 70c. Les espèces ont augmenté de 11,300,000 francs.

Londres, 9 mai, 4:15 P. M.—Erie 12 3/4.

4:30 P. M.—Consols 95 15/16. Erie 12 1/8.

Liverpool 9—5 P. M.—Coton—Les ventes comprennent 8000 balles américaines. A livrer calme.

Argent, Stocks, Etc.

New York, 9 mai, — Stocks fermes; argent 4 à 5; or à 100 1/8; change, long 4.85 3/4 à 4.86, court 4.88 1/4 à 4.88 3/4, bons d'Etats fermes; gouvernements fermes.

New-York, 9 mai, au soir—Argent facile à la clôture 3 1/2 à 4, sterling faible à la clôture 4.85 3/4 à 4.86, or ferme à la clôture 100 1/2, gouvernements forts à la clôture, nouveaux cinq 104 5/8, Etats calmes.

Marchés américains.

New York, 9, midi, soir—Coton calme; Ventes 345 balles; Uplands 10 5/8, Orleans 10 3/4. Futures ferme mai 10,82 à 10,85, juin 10,94 à 10,95, juillet 11,01 à 11,04, août 11,04 à 11,06, septembre 10,75 à 10,76, octobre 10,60 à 10,63.

New-York, 9 au soir.—Coton, recettes nettes 958, brutes 958. Futurs calme et fermes à la clôture; ventes 26,000 balles. Mai 10,82 à 10,83, juin 10,91 à 10,92, juillet 11,01 à 11,02, août 11,05 à 11,05, septembre 10,76, octobre 10,60 à 10,61, novembre 10,50, décembre 10,51, janvier 10.60 à 10,61, février 10,70 à 10,71, mars 10.80 à 10,81, avril 10,90 à 10,91.

New York, 9, au soir—Coton calme. Uplands 10 5/8, Orleans 10 3/4. Ventes aujourd'hui 131 balles; recettes nettes consolidées 19,366. Exportations pour la Grande-Bretagne 31,398, pour la France 6,693, pour le Continent 4,189.

PASSES.

Port Eads, 9—Midi—Léger vent d'est nord-est.

Arrivé: barque norvégienne Ystawa en 58 jours de Rouen.

Partie: Steamship New York pour New York, les barques Geo. W. Sweeney pour Rouen, Gier pour Liverpool, les goëlettes Vernal et Washington pour Galveston.

Passe du Sud-Ouest, 9—Midi—Arrivée: barque autrichienne Nerea, en 47 jours de Londres.

Port Eads, 9, 6 P. M.—Vent d'est nord est hier soir. Arrivés: steamship anglais Persian, capitaine Armstrong, 20 jours de Liverpool, à 7 P. M.

Pas de départ.

FLEUVE ET RIVIÈRES.

Cincinnati, 9—La rivière à 33 pieds 8 pouces et baisse. Temps clair et frais. Arrivé, Golden City de la Nlle-Orléans. Départ, Golden Rule, pour N. Orléans.

Pittsburg, 9—La rivière a 6 pieds et monte. Temps couvert et frais.

Evansville, 9—La rivière a 19 pieds 10 de pouces et baisse. Temps clair et frais. Descendant Donnelly 1 h 30 P. M.

Cairo, 9—Arrivé, Sherlock de N. Orléans à 3 P M.

Le fleuve a 32 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair. Mercure 66.

Louisville, 9—La rivière baisse avec 9 pieds 10 pouces dans le canal. Temps clair et frais.

Memphis, 9—Le fleuve a baissé de 2 pouces, est stationnaire à 26 pieds 10 pouces. Temps clair. Maximum du thermomètre 75.

Partis: Simpson, Homer et barges, pour la Nouvelle-Orléans.

Vicksburg, 9.—Temps clair et agréable. Thermomètre 74. Le fleuve est stationnaire.

Descendant: C. B. Church, à minuit.

Shreveport, 9—Arrivé Bonnie Lee de la Nlle Orléans. Temps clair et agréable. La rivière a haussé de 4 pouces.

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 9 Mai 1878.

COTON.—Il s'est vendu, aujourd'hui, 3,800 balles à des prix plus fermes pour les qualités moyennes. Nous avançons de 1/8 c. dans nos cotes les qualités de Low ordinary à strict ordinary et d'une fraction de 1/8 c. les qualités de good ordinary à strict low middling.

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex
Inferior	6 1/2 @ 7—	....
Low ordinary	7 3/8 @ 7 1/2	7 1/2
Ordinary	7 7/8 @ 8	8—
Strict ordinary	8 1/4 @ 8 3/8	....
Good ordinary	8 1/2 @ 8 5/8	8 1/2
Strict good ord	8 3/4 @ 9	....
Low middling	9 1/4 @ 9 3/8	9 1/2
Strict low midd	9 1/2 @ 9 5/8	....
Middling	10 1/8 @ 10 1/4	10 1/4
Strict middling	10 3/8 @ 10 1/2	....
Good middling	10 7/8 @ 11—	11—
Middling fair	11 1/2 @ 11 5/8	....
Fair	nominal.	
Good Fair	nominal.	

Aujourd'hui, à midi, le middling était coté: à Galveston à 10 1/8 c, à Mobile 9 3/4, à Savannah à 9 7/8, à Charleston 10 à 10 1/8, à Wilmington 9 3/4, à Norfolk 10, à Baltimore 10 3/4, à New-York 10 5/8, à Boston 10 3/4, à Memphis 10 1/8, à Philadelphie 10 3/4, à Cincinnati 10 1/4, et à St. Louis 10 1/8.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

Stock en main le 1er septembre 1877 balles	21,569
Arrivé depuis le dernier état	2206
Précédemment	1,635,172
Total	1,659,946
Exporté aujourd. 6517	
Expédié précéd... 1,525,014	1,531,531
Stock sur place et à bord	127,715
Stock (même temps l'année dernière)	175,100

Les exportations aujourd'hui ont été pour Liverpool.

Reçu depuis hier soir 1637 balles.

SUCRE.—Reçu ce matin 12 boucauts. Exporté 99 boucauts, 149 barils. Vendu 150 boucauts à des prix pleins. Les cotes sont les mêmes qu'hier.

MELASSE. — Reçu 43 barils. Exporté 368.

Les cotes sont les mêmes qu'hier.

FARINE.—Reçu ce matin 3055 barils. Exporté 259 barils. Vendu 1700 barils aux prix suivants: low treble extra $6,00; good treble $5,25; choix treble $5,75, choix extra $5,90 à $6.25.

Nous cotons: Common $3,00, fine $3,25, superfine $3,50, single extra $4, double extra $4,25 à $4,50, low treble extra $4,75 à $5, good treble extra $5 à $5,25, choix treble extra $5,25 à $5 50, choix extra $5,50 à $5,75, choix family et fancy $6,35.

VIANDES SALÉES SÈCHES.—Epaules loose, 4 c.; packed 4 1/8 c.—au détail, 4 1/2 c. Le clear rib et long clear valent 4 1/2, les clear sides 4 3/4.

JAMBONS—Le choix sugar cured, petite grosseur, est rare et en demande pour Cuba à 8 1/4 à 8 1/2 c. la livre; le large size vaut 7 à 7 1/2; ordinary 8.

GRAISSE.—Les prix tendent à la hausse à cause de nouvelles reçues de l'ouest. refined 7 1/8c., packers 6 3/4 à 7, en barillets packers 7 1/4 à 7 1/2, refined 7 3/4 à 8, en baquets 8 à 8 1/4.

BACON—Epaules 4 1/2 c., clear rib sides 5 5/8; clear sides 5 7/8; au détail, épaules 4 3/4, clear rib sides 6, clear sides 6 1/4.

PORC—Reçu ce matin 403 barils. Il ne se fait rien, le standard mess vaut $9,25 le baril, on en offre $9; au détail $9,50 à $9,75.

WHISKEY.—Le rectifié vaut $1.03 à $1.05 le gallon; le nouveau Bourbon $1.55 à $1.75, le vieux $2.25 le gallon.

MAIS—Reçu ce matin 810 sacs. Exporté 1767 sacs. Vendu 3450 sacs dont 1500 jaune pour Cuba à des conditions particulières, 300 et 400 blanc à 51 c. le boisseau; 200 jaune, en mauvais état à 51 c.; 300 blanc mêlé à 50 c. 150 choix jaune à 52 c., 200 et 400 choix jaune à 53 c. le boisseau.

AVOINE—Reçu 2176 sacs. Il y a meilleure demande aux mêmes prix qu'hier. Vendu 800 sacs dont 250, 250 et 300 Galena à 35 c. le boisseau.

SON—Il n'en est pas arrivé. Exporté 123 sacs; demande plus active. Vendu 400 sacs à 85 c. les 100 livres.

FOIN—Reçu 432 balles. La demande est presque entièrement pour le choix. Vendu 250 balles dont 150 choix à $15,50 et 100 fancy à $16 le tonneau.

LAINE.—Il en est arrivé en grandes quantités. Nous cotons: Burry 8 à 10c. la livre, Lna. clear 18 à 19, clear lake 19 à 21.

MOUSSE.—Bonne demande pour les meilleures qualités. Nous cotons: mousse grise 1 c. à 1 1/2 c. la livre; mêlé 3 c. noire 3 1/2 à 4.

VOLAILLES.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $3,75 à $4,25 la douzaine, les poulets $2,50 à $3,00, les canards $3,50 à $4, les oies $5 à $6, les dindes $12 à $15 la douzaine.

ŒUFS—Nous cotons: Ceux de l'Ouest 14 à 16c., ceux de la Louisiane 16 à 18 la douzaine.

BEURRE — Nous cotons: New-York Creamery 31 à 33c., New-York Dairy fine 29 à 31c., Prime 26 à 28c., Fair 18 à 22c., Western creamery 30 à 33 c, prime, 20 à 24 c.; fine 18 à 20; good 14 à 16, fair 9 à 10, inférieur 5 à 7 c. la livre.

POMMES DE TERRE, &c.—Les pommes de terre de la Louisiane valent $2,40 à $2,50 le baril; les oignons de la Louisiane $2 à $2,25 le baril; les choux $5 à $6,00 la grand panier.

CAFÉ—La demande est bonne et le marché a haussé de 1/4c. Le stock en première mains est de 7746 sacs: en mains des marchands 2500 sacs.

Nous cotons pour les cargaisons: Ordinaire 14 1/4 à 14 1/2c. (or) la livre; fair 15 3/4 à 16; good 16 1/2 à 16 3/4; prime 17 1/4 à 17 1/2. Au détail, ordinaire 14 1/2 à 14 3/4c.; fair 16 à 16 1/4; good 16 3/4 à 17; prime 17 1/2 à 17 3/4.

Nous sommes redevables à MM. Small & Cie., pour les télégrammes suivants de Rio Janeiro du 8 mai et de New York 9 mai. Achats depuis le 1er 38,000 sacs. stock 52,000 sacs; prix 9|400; Change 23 1/2. Moyenne quotidienne 3700 sacs.

SEL—Le coarse vaut 85 à 90c. le sac, fine $1 05 à $1 15 le sac dans l'entrepôt. Nous cotons: Turks Island 85 à 90c. le sac, en poches 1 1/8 à 7 selon la grosseur.

RIZ—Reçu ce matin 20 barils. Exporté 118 barils.

Nous cotons.

	Par livre.
Clean No 2	4 1/4 @ —
Common	5 1/4 @ 5 3/4
Ordinaire	5 1/2 @ 5 3/4
Fair	6—@ 6 1/4
Good	6 3/4 @ 6 1/2
Prime	—@ —

PEAUX.—Nous cotons: Country green 6 à 6 1/2, dry salted 9 1/2 à 10, dry flint 11 à 12 c. Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Steer hides 70 livres et au dessus 9 c., au-dessous de 70, 6 1/4 à 6 1/2; peaux de vaches 6 1/4 à 6 1/2 c. la livre, kips 8 c. peaux de veaux, 75 c. chaque; cire 24 c. la livre, cornes 6 c. pièce.

AVIS.

A TOUS ceux qui souffrent des erreurs et des égarements de la jeunesse, de faiblesse nerveuse, décrépitude prématurée, perte de la puissance virile, etc, j'enverrai GRATUITEMENT une recette qui les guérira. Ce remède précieux a été découvert par un missionnaire, dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe portant votre nom au Rév. JOSEPH T. INMAN, STATION D. BIBLE HOUSE, NEW YORK CITY. 28 nov—1 an

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs du Texas, nourris au maïs, de choix, par lb brute.	4	@4 1/2c
do 1re qualité	3	@3 1/2c
do 2e do	2 1/2	@— c
do 3e do	—	@— c
Bœufs du Texas, choix, par tête	$30	@$ —
do 1re qualité	$25	@$ —
do 2e do	$15	@$20
do 3e do	$10	@$12
Cochons, 1re qualité, par lb brute	4 1/2	@5c
do 2e do	3 1/2	@4
do 3e do	—	@— c
Moutons, 1re qual., par tête	$ 4 00	@$ —
do 2e do	$ 2 50	@$ 3 00
do 3e do	$ 2 00	@$ —
Vaches laitières, 1re qualité, par tête	$75 00	@$90
Vaches laitières, 2me qualité, par tête	$40 00	@$70
Vaches du Texas avec veaux	$ —	@$ —
Veaux, 1re qual. par tête	$ 8 00	@$ 9
do 2e "	$ 7 00	@$ —
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête	$11 00	@$12
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête	$9 00	@$10

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 10 MAI 1878.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Navire Wm Tapscott, Wyman, Liverpool

Goëlette (ang) Village Belle, Hathaway, Grand Cayman

ARRIVÉS.

Barque (norv) Ronsive, Anderson, Minatitlan

Goëlette Wm B Steelman, Chamberlain, Bath, Me (Arrivé au Nouveau Bassin.)

Goëlette F M Pipo, —— de Covington

BATEAUX A VAPEUR.

Bart Able, Sinnott, de Grand Ecore

John A Scudder, Hicks, de St. Louis

Mary Ida, Ruiz, du haut du fleuve

Martha, Bassett, de Port Eads

Henry Tête, Acosta, du Bayou Lafourche

Gov Allen, Brown, de Bayou Sara

MONTANT LE FLEUVE.

Barque (norv) Ystawa, Sorensen, Rouen

Barque (autr) Nerea, Luyk, Londres

Barque (esp) Rosita, Zuloeta, Havane

Barque (norv) Livingstone, Bonnia, Havre

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par navire Wm Tapscott—6517 balles coton, 4200 merrains

GRAND CAYMAN—par goëlette Village Belle—25 demi barils farine, 12,000 pieds bois, 38,000 bardeaux et divers

IMPORTATIONS.

BATH—par goëlette Wm B Steelman—608 tonnes glace

Arrivages de Produits.

GRAND ECORE—par steamer Bart Able—76 balles coton, 10 bouc. sucre, 135 sacs graines coton

ST. LOUIS—par steamer John A Scudder—1320 balles coton, 1800 sacs farine graine coton, 3131 sacs tourteaux

HAUT DU FLEUVE—par steamer Mary Ida—38 barils mélasse

PORT EADS—par steamer Martha—166 sacs oignons, 159 barils pommes de terre

BAYOU LAFOURCHE—par steamer Hy Tête—divers à ordre

BAYOU SARA—par steamer Gov Allen—20 balles coton, 3 boucts sucre

COVINGTON — par goëlette F M Pipo—4 balles coton

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS R. R.—379 balles coton, 9 boucts sucre, 5 barils melasse, 437 sacs coton en graine, 40 sacs riz brut

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—194 balles coton, 12 boucts tabac

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R. R.—77 balles coton

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship New Orleans, Halsey ....parti 4 mai

Steamship Algiers, Hawthorne ....parti 4 mai

BATH (Me)

Navire Northampton, Murphy ....parti 20 avril

BOSTON.

Goëlette John H. Kranz, Fischer ....parti 19 avril

LIVERPOOL.

Steamship Persian, Armstrong ....parti 19 avril

Steamship .... Williams ....parti 14 avril

Navire .... Fortlaw, Anderson ....parti 9 avril

Barque Lufra, Lorentzen ....partie 28 mars

Navire Baden, Doane ....parti 16 mars

DUBLIN.

Navire Samaria, Patten ....parti 30 mars

BRISTOL.

Barque Emmanuele, Cammaria ....partie 21 mars

WESTPORT.

Barque Tres Dubrovacki, Turcanovich, p mars

HAVRE.

Navire John Watt, Deshon ....parti 10 avril

Navire Scioto, Mitchell ....parti 28 mars

Barque Hanne Selmer, Nielsen ....parti 3 mars

Navire Union, Greenleaf ....parti 4 mars

Barque Nimrod, Gerollaich ....partie 22 fév

ROUEN.

Barque New Brunswick, Storeen ....exp. 8 avril

NANTES.

Barque Elise, Gar ....partie 13 mars

DUNKERQUE.

Barque Arne, Seppe ....partie le 15 mars

BORDEAUX.

Barque Alphonse et Marie, Privat. partie 12 mars

ROTTERDAM.

Barque Imperador, Jensen ....exp. 6 avril

BREME.

Steamship Braunschweig, Undietsch. parti 23 avril

MALAGA.

Barque Grant, Catterinach ....partie 6 mars

CADIZ.

Goëlette John Procter, Doane ....partie 20 mar

GÊNES.

Barque Louisiana, Gandolf ....expédié 16 avr

STEINFELD'S FRENCH Cognac Bitters, FIRST PRIZE Paris Exhibition 1867

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhœa, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus,* and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex. Thousands of Testimonials can be seen at the office of

M. JACOBSON, Sole Proprietor, 64 & 66 Water Street, N. Y.

CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONSTITUTION.

Les soussignés, commerçants français à la Nouvelle-Orléans, considérant que les Chambres de Commerce d'exportation de France ont émis à diverses reprises, le vœu de voir créer des Chambres du Commerce français à l'étranger, et qu'à défaut d'une Chambre de Commerce française officielle à la Nouvelle-Orléans, il est important qu'il y ait au moins une Chambre Consultative qui puisse fournir au Gouvernement ou aux Chambres de Commerce de France des informations ou leur présenter des suggestions tendant à favoriser le développement des relations commerciales entre ce port et la France,

Déclarent se constituer en CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS, sur les bases suivantes:

ARTICLE PREMIER.

La CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS aura pour objets: d'étudier toutes les questions se rattachant aux intérêts du commerce français de la Nouvelle-Orléans et au développement des relations de ce port avec la France; d'appuyer, par des pétitions ou des mémoires, tous les projets tendant au même but, tels que: traités de commerce, établissement de lignes de steamers, etc; de fournir au gouvernement français, aux Chambres de Commerce ou aux négociants de France, toutes les informations qui lui seront demandées et de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce de France afin d'en obtenir les renseignements qui pourront être utiles aux négociants français de cette place.

ARTICLE II.

Les membres de la Chambre devront être Français ou fils de Français.

La Chambre se composera des personnes qui auront signé la présente Constitution d'ici au 1er Avril prochain, et de celles qui auront été admises ensuite, comme il est dit ci-dessous.

ARTICLE III.

Il y aura un Bureau de la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE qui se composera d'un Président, de quatre Vice-Présidents, et de dix Commissaires, dont un sera choisi pour remplir les fonctions de Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE IV.

Le Président du Bureau, qui sera en même temps Président de la Chambre, recevra toutes les communications adressées à la Chambre et signera les réponses. Il remplira les vacances qui se produiraient dans le Bureau, dans le cours de l'année. En cas d'absence ou d'empêchement, le Président sera remplacé par l'un des Vice-Présidents, suivant leur rang.

ARTICLE V.

Le Bureau sera composé comme suit, pour la présente année 1878 et il restera en fonctions jusqu'à l'élection pour son renouvellement.

Président: M. Victor Malgnan.

1er Vice-Président: M. A. Carrière.

2e " M. C. T. Dugazon.

3e " M. Félix Limet.

4e " M. Pierre Pouts.

Secrétaire-Trésorier: Mr P. Laborde.

MEMBRES:

Messieurs: E. Allgeyer, R. de Gas. Jos. Bayle, F. Laborde. P. E. Bruslateur, E. Morlb. A. Coutin, F. Tujague. E. Grand, L. Vallon.

ARTICLE VI.

Le second mercredi de janvier de chaque année, à partir de 1879, la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS se réunira en assemblée générale, au local qui sera désigné par l'avis ou la lettre de convocation du Président, pour procéder au renouvellement des quinze membres du Bureau par voie d'élection. Le vote aura lieu au scrutin et à la majorité des membres présents.

Un rapport sera présenté par le Bureau ou son délégué sur les travaux de l'année précédente.

L'assemblée votera sur l'admission des nouveaux membres au scrutin secret et à la majorité des trois quarts des votants.

Elle pourra adopter les motions et propositions qui seront suggérées dans l'intérêt de l'objet pour lequel la Chambre a été créée, mais toute motion devra être préalablement soumise par écrit au Président.

A sa première séance, le Bureau procédera à l'élection du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire.

ARTICLE VII.

Le Bureau se réunira tous les premiers vendredis de chaque mois au lieu et à l'heure qui auront été ultérieurement.

Il prendra connaissance des communications reçues et réglera l'ordre de ses travaux ou de ceux des Comités.

Le Bureau est chargé de tous les pouvoirs de la Chambre et il est autorisé à présenter en son nom tous mémoires, pétitions, à faire toutes réponses ou suggestions qu'il jugera utiles pendant la durée de son exercice.

Il autorisera le Président à faire réponse, dans l'intervalle entre les séances, aux demandes urgentes, en nommant des Comités auxquels le Président renverra les demandes d'informations, s'il y a lieu.

Le Bureau pourra être convoqué en séance spéciale par le Président, quand celui-ci le jugera nécessaire.

Le Président pourra également, avec l'autorisation, ou devra, à la requête du Bureau, convoquer la Chambre en assemblée générale extraordinaire.

ARTICLE VIII.

Les travaux de la Chambre auront un caractère absolument gratuit. Les frais de bureau, d'impressions et de correspondance devront être couverts par des cotisations purement volontaires.

ARTICLE IX.

Le Bureau adoptera des règlements pour la tenue de ses séances et celle des séances de la Chambre, et il pourra proposer, en assemblée générale, des amendements à la présente Constitution.

Fait à la Nouvelle-Orléans, le 6 Janvier 1878.

ONT SIGNÉ:

Allgeyer, E., Négociant-Commissionnaire.
Albert, E., ... en Chapellerie.
Aldigé, P., Manufacturier.
Aldigé, J., "
Bayle, Jos., Importateur.
Barcier, O., Négociant.
Berthin, J., Boucher.
Billiard, H., Libraire.
Bebot, A., Négociant en merceries.
Boisseneau, P., Marchand-Tailleur.
Bois, O., Négociant.
Bonnet, A., Bijoutier.
Bouvier, N., Parfumeur.
Briges, Théo., Courtier de sucre.
Bricre, P., Libraire.
Bruslateur, P. E., Négociant Importateur.
Bobe, Aug., Négociant-Commissionnaire.
Camors, J. B., Négociant-Commissionnaire.
Carrière, Antoine, "
Carrière, Olivier, "
Carrière, Emile L., "
Carrière, Charles J., "
Cervenché, A., Pharmacien-Droguiste.
Chassaing, F., Marchand.
Chargeaux, F., Magasin d'Instruments et Musique.
Coutin, A., Négociant-Commissionnaire.
Crabites, P., "
Couturié, Amédée.
Chaveria, Chapelier.
Clostermann, H., Importateur d'Articles de fantaisie.
Dagoret, A., Marchand de Nouveautés.
Demlaux, H., Négociant.
David, Jos., Négociant-Commissionnaire.
Desca, J., Fabricant de Tabac.
Dearhamp, E., Négociant.
Dousson, A., Parfumerie.
Dubois, E., Négociant-Commissionnaire.
Dugazon, C. T., "
Delcroix, P., "
Delpit, A., Manufacturier de Tabac.
Estéban, Paul, Président de la Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.
Ferrestier, E., Négociant Commissionnaire.
Fournier, S., Mécanicien-Horloger.
Fourton, C., Armurier.
Fourcade, St-Cyr, Pharmacien-Droguiste.
Gas, René de, Négociant-Commissionnaire.
Godchaux, Léon, Fabricant d'Habillements.
Grand, L., Négociant, Agent de la Compagnie Générale Transatlantique.
Guébié, F., Négociant.
Guillemot, A., Comptable.
Joubert, C., Marchandises Sèches en gros.
Jeanfreid, F., Magasin de Mercerie en gros.
Laborde, F., Négociant.
Lacoanges, Laurent, Négociant-Commissionnaire.
Lobiane, J., Marchand d'Habillements, fabricant.
Limet, F., Réd. en chef, Propriétaire de l'Abeille.
Lafargue, L., Libraire.
Lelong, A. A., Négociant-Commissionnaire.
Lebesne, E., Marchand d'Habillements.
Lagrange, E., Hermel de, Négociant.
Laplace, E., Pharmacien.
Levois, J., Négociant.
Malgnan, Victor, Négociant-Commissionnaire.
Maylie, Wm, Prés. de la Société de Bienfaisance des Bouchers.
Médal, L., Confiseur.
Merlin, J. E., Négociant en Cuirs et Articles de Cordonniers.
Merlin, E., Négociant-Commissionnaire.
Mangé, M., "
Majeau, M., Pharmacien.
Meyrey, A., Marchand.
Nippert, V., Importation d'Articles de fantaisie.
Nadal, M. A., Négociant.
Pharaux, S., Négociant-Commissionnaire.
Pouts, Pierre, "
Queyrouse, L., Négociant.
Reiss, Jos. J., Confiseur.
Rochereau, A., Négociant-Commissionnaire.
Rouyer, C., Orfèvre.
Roux, Jules, Négociant-Importateur.
Sarrazin, J. P., Fabricant de Tabac.
Schweitzer, J., Libraire.
Spor, J. G., Liqueurs et Provisions.
Salomon, H., Négociant-Commissionnaire.
Schmidt, W. B., " Importateur.
Tardos, Jules, Négociant-Commissionnaire.
Tujague, F., " Importateur d'Articles de Modes.
Uter, L., Importateur de Glaces et Tableaux.
Vallon, L., Courtier de Change.
Verneuil, C., Prés. de la Société d'Assistance Mutuelle de Jefferson.
Vergnole, M., Négociant.
Vignes, J., Liqueurs et Provisions en gros.
Walte, A., Négociant en Bière et Vin.

24 mars—1f

OPAHINE-MEGGI

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN

ET

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	7 00
Trois mois	3 50
Un mois	1 25

Port annuel, $1 20 ou 10 cents par mois.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$5 00
Six mois	2 50
Trois mois	1 25

Port annuel, 20 cents.

Prix du numéro .... 10 cents.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.

Une première insertion $1 50

Chaque insertion subséquente 75

Pour les annonces de commerce, 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,

La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS:

73....CHARTRES....73.